

*Affaires courantes*

cription de Saskatoon qui soutiennent que, par son projet de loi C-91, le gouvernement Mulroney veut mettre fin à l'émission d'autres licences aux fabricants de produits génériques. Le projet de loi C-91 risque d'empêcher la production de médicaments génériques pendant une période pouvant atteindre 20 ans.

Les pétitionnaires soulignent qu'en raison du projet de loi C-22 qui faisait passer de sept à dix ans la période de protection des brevets, les prix ont augmenté de façon excessive par rapport au taux d'inflation et aux coûts de production, ce qui impose un lourd fardeau aux régimes d'assurance-médicaments provinciaux et privés, de même qu'aux simples citoyens.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement, par l'intermédiaire du Parlement, de ne pas adopter le projet de loi C-91 et d'abroger le projet de loi C-22.

## L'IMMIGRATION

**M. Jim Karpoff (Surrey-Nord):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions ce matin.

La première souligne que la catégorie de la famille et des parents aidés a toujours joué un rôle important relativement à l'immigration au Canada. Elle souligne également que les personnes appartenant à cette catégorie ont des parents au Canada qui peuvent les aider à trouver un emploi, à se loger et à se familiariser avec les langues et les coutumes canadiennes, facilitant ainsi leur intégration dans la société.

Les pétitionnaires font valoir que, si les propositions actuelles du gouvernement sont adoptées, il sera plus difficile pour ceux qui appartiennent à la catégorie de la famille et des parents aidés d'immigrer au Canada. Ils demandent au gouvernement de changer d'attitude et d'accorder la priorité aux personnes de cette catégorie qui demandent à immigrer.

## LINDE

**M. Jim Karpoff (Surrey-Nord):** Monsieur le Président, ma deuxième pétition signale que 75 p. 100 des demandes d'immigration et de visas de visiteur que traite le bureau de New Delhi, en Inde, proviennent du Pendjab, qu'il est extrêmement difficile pour les habitants de cette région de se rendre du Pendjab à New Delhi et que le bureau de New Delhi est absolument débordé.

Les pétitionnaires demandent l'ouverture immédiate d'un bureau consulaire dans le Pendjab pour offrir aux habitants de cette région des services d'immigration et de délivrance de visas.

## L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter ce matin.

Je suis heureux de présenter aujourd'hui des pétitions concernant l'indemnisation fiscale pour les localités du Nord. Elles sont signées par des habitants de Pierceland, de Goodsoil et de la municipalité régionale de Beaver River, en Saskatchewan.

Les pétitionnaires font remarquer que, cet été, la Cour canadienne de l'impôt a statué que Revenu Canada avait mal interprété une disposition de la directive sur l'indemnisation fiscale pour les localités du Nord, mais la politique de Revenu Canada ne permet pas à tous les habitants de cette région de bénéficier de ce jugement de la Cour de l'impôt.

Les pétitionnaires demandent que le ministre du Revenu national prenne note de ce jugement et réexamine tous les cas où des habitants du nord-ouest de la Saskatchewan sont peut-être admissibles à l'indemnisation fiscale pour les localités du Nord, mais en sont actuellement privés en raison de la politique actuelle de Revenu Canada.

Je voudrais ajouter que j'ai déjà fait parvenir une copie de ces pétitions au ministre du Revenu national.

## LE PROJET DE LOI C-91

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Deuxièmement, monsieur le Président, il y a de plus en plus d'opposition au projet de loi C-91 qui est débattu au Parlement ces jours-ci.

Aujourd'hui j'ai l'honneur et le devoir de présenter des pétitions signées par des centaines d'habitants du nord-ouest de la Saskatchewan qui veulent que le gouvernement fédéral renonce au projet de loi C-91 qui permettra aux sociétés productrices de médicaments de marque de commercialiser leurs produits sans que les médicaments génériques leur fassent concurrence pendant une période pouvant atteindre 20 ans.

• (1020)

Si on renonce à ce projet de loi préjudiciable, les pétitionnaires estiment que les Canadiens pourront continuer à profiter des avantages des médicaments génériques moins coûteux et que les régimes provinciaux d'assurance-médicaments pourront mieux les servir sans imposer des cotisations plus élevées ou réduire la couverture.

Ces pétitions comportent 438 signatures, et j'en ai d'autres que je vais déposer dans les jours à venir et qui ont été signées par plus de 1 200 de mes électeurs.

## LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de citoyens de la province du Québec qui déplorent le trafic illégal de travailleurs haïtiens dans la république Dominicaine.